



Qui aide à quoi
dans et autour
de l'école?

Mise à jour en décembre 2019 par les Services de
Prévention du Décrochage Scolaire des communes
d'Anderlecht, de Berchem-Sainte-Agathe, de
Ganshoren, de Saint-Gilles, de Saint-Josse-ten-
Noode, d'Uccle, de la Ville de Bruxelles, de
Watermael-Boitsfort et de Woluwé-Saint-Lambert.

Qui aide à quoi dans et autour de l'école ?

Les **Services Communaux de Prévention du Décrochage Scolaire** existent dans chaque commune et s'adressent aux élèves habitants ou scolarisés dans cette commune. Ils peuvent être sollicités par le jeune ou sa famille pour chercher des solutions aux difficultés rencontrées qui fragilisent le parcours scolaire : échec, réorientation, exclusion, malaise, démobilisation,...

SCPDS*

Le **Centre Psycho-Médico-Social** est indépendant de l'école. Il peut être sollicité par un élève, un professeur, un parent, dans les difficultés qu'il rencontre et qui mettent à mal l'épanouissement de l'élève. Il soutient l'élève dans le développement de son projet de vie personnel, scolaire et socio-professionnel.

CPMS*

Le Service de **Promotion de la Santé à l'Ecole** est chargé de la détection et de la prévention de certaines maladies. Il peut être sollicité pour tout problème touchant le bien-être de la collectivité.

PSE*

Les **Equipes mobiles** interviennent à la demande de la direction ou du Pouvoir Organisateur pour gérer ou anticiper des situations de crise dans l'école ou de décrochage scolaire (et d'absentéisme dans le primaire).

Equipes mobiles*

Le **Médiateur Scolaire** aide l'élève dans ses conflits : entre élèves, entre élève(s) et professeur(s), avec ses parents ou entre lui, ses parents et l'école. Il est indépendant de l'école. Tout le monde peut le solliciter. A Bruxelles, il est détaché dans une école secondaire mais peut intervenir ponctuellement dans le fondamental à la demande de la direction de l'école. Beaucoup d'écoles ont un médiateur scolaire, mais pas toutes.

Médiateur scolaire*

Les **Centres de Planning Familial** animent des débats d'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) en collaboration avec le CPMS et le PSE. Ils reçoivent également les jeunes individuellement pour toutes questions personnelles.

CPF*

Les **Services d'Accrochage Scolaire** accueillent temporairement (période de 3 mois renouvelable 1 fois) des mineurs en absentéisme, en décrochage, exclus ou en crise à l'école. Maximum une année sur toute la scolarité.

SAS*

Les services d'**Aide en Milieu Ouvert** proposent des animations dans les écoles touchant l'adolescence et reçoivent les élèves individuellement pour les soutenir dans leurs projets ou difficultés personnelles.

AMO's*

Le **Service d'Aide à la Jeunesse** apporte une aide spécialisée aux jeunes (ou aux familles) en difficulté. Il a un rôle de prévention et d'accompagnement il travaille en réseau et collabore avec les autres services d'aide.

SAJ*

La **Commission Zonale d'Inscription** assiste l'élève exclu et ses parents dans la recherche d'école. L'école transmet ses coordonnées au moment de l'exclusion.

CZI

103*

Le **Service Ecoute-Enfants** est un service qui, via le numéro 103, répond aux enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés et se posent des questions. Tous les sujets peuvent être abordés de manière totalement anonyme.

DIAS

Certaines écoles ont mis en place un **Dispositif Interne d'Accrochage Scolaire**. L'élève en décrochage ou en difficulté avec l'école y est orienté par le conseil de classe avec l'accord des parents. Un plan personnalisé est défini conjointement avec le CPMS et le conseil de classe pour un mois, reconduit ou pas selon les besoins.

*Services soumis au secret professionnel.

Le décret du 21/11/13 et la circulaire du 4/11/14 de la FWB incite entre autre les écoles à mettre en place une cellule de concertation locale avec les acteurs internes et externes à l'école. Ces concertations visent à définir les objectifs spécifiques de l'établissement en matière de bien-être des élèves et d'accrochage scolaire et à identifier toutes les ressources internes et externes mobilisables pour leur réalisation.